

# Déclaration de Mexico sur les villes apprenantes pérennes

## Préambule

Nous, ministres, ministres adjoints, maires, maires adjoints, responsables de l'éducation, experts en éducation et délégués d'agences des Nations Unies, du secteur privé ainsi que d'organismes régionaux, internationaux et de la société civile issus de 95 pays, sommes réunis à Mexico du 28 au 30 septembre 2015 pour la 2<sup>e</sup> Conférence internationale sur les villes apprenantes (ICLC). Plus de 650 participants, hommes et femmes de tous âges représentant les cinq régions de l'UNESCO, se sont rassemblés pour partager leur expertise, s'inspirer mutuellement de leur expérience, forger des partenariats, créer des synergies et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie dans les communautés de la planète.

Nous sommes réunis à un moment décisif dans la démarche de préserver la paix dans le monde et les droits fondamentaux, de réduire la pauvreté et d'instaurer un programme mondial de développement durable. Lors du récent Sommet 2015 des Nations Unies sur le développement durable, les États membres ont fixé dix-sept Objectifs de développement durable (ODD), qui guideront les quinze prochaines années du développement humain. Nous affirmons notre soutien inconditionnel à chacun de ces objectifs, mais tout particulièrement à l'Objectif 4 (« Garantir une éducation de qualité, sans exclusion, équitable, avec possibilités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie ») et à l'Objectif 11 (« Faire des villes et des établissements humains des endroits sans exclusion, sûrs, résilients et durables »). Nous sommes d'avis que l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que les habitants de toutes les villes de la planète ont un rôle décisif à jouer pour réaliser le développement durable dans chacun de ses trois domaines : social, économique et environnemental. Nous apprécions donc l'accent de cette conférence mis sur la pérennité.

Nous constatons que les villes sont confrontées dans le monde entier à de grands défis, à savoir : la mauvaise gouvernance, la corruption, la pauvreté, la faim, la mauvaise santé, les inégalités sociales, l'accès insuffisant à l'eau et le manque d'hygiène, l'inégalité entre les sexes, le chômage, les conflits, la violence, les modèles de consommation et de production non durables, la dégradation de l'environnement et les conséquences du changement climatique. Mais les villes possèdent aussi les équipements et services qui permettent d'engager les citoyens dans l'apprentissage tout au long de la vie. Nous sommes par conséquent convaincus que les villes dynamiques, interculturelles et innovantes d'aujourd'hui – qui abritent désormais plus de la moitié de la population mondiale – sont en bonne position pour promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie comme moyen de relever les défis du développement.

## Bilan

Nous célébrons les progrès accomplis pour promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie dans de nombreuses villes de la planète depuis la 1<sup>re</sup> Conférence mondiale sur les villes apprenantes, qui a eu lieu à Pékin en 2013. Nous nous réjouissons du nombre croissant de villes qui décident d'adopter l'approche de la ville apprenante comme moyen de réaliser le développement durable. Nous nous réjouissons des stratégies innovantes d'apprentissage tout au long de la vie déployées dans des villes, qui visent à autonomiser les citoyens pour les aider à réaliser pleinement leur potentiel, à renforcer la cohésion sociale, la solidarité et l'équité, soutenir le développement économique et la prospérité culturelle, améliorer la santé et le bien-être ainsi qu'à protéger l'environnement. Nous saluons en particulier les performances réalisées par les douze lauréats du premier Prix UNESCO de la ville apprenante.

Nous apprécions l'orientation fournie par les deux documents issus de la 1<sup>re</sup> Conférence mondiale sur les villes apprenantes : la *Déclaration de Pékin sur la création des villes apprenantes*, qui affirme l'importance décisive de l'apprentissage tout au long de la vie pour l'avenir des communautés urbaines, et le *Référentiel de la ville apprenante*, liste des actions nécessaires à la création de villes apprenantes. Nous apprécions également le soutien apporté par le Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes, qui stimule le dialogue sur les politiques et l'apprentissage mutuel entre les villes membres, forge des liens et des partenariats entre secteur privé, monde universitaire et organismes internationaux et de la société civile, perfectionne les capacités et conçoit des instruments qui encouragent et reconnaissent les progrès accomplis.

## **Orientations stratégiques pour des villes apprenantes pérennes**

Nous constatons qu'il reste encore beaucoup à faire dans la transposition de la *Déclaration de Pékin sur la création des villes apprenantes* et du *Référentiel de la ville apprenante*. Nous avons par conséquent identifié les orientations stratégiques suivantes pour la création de villes apprenantes pérennes :

1. Veiller à ce que le développement de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie favorise un esprit de solidarité mondiale et une responsabilité individuelle et sociétale. Cet objectif implique d'encourager les citoyens à contribuer à l'intégration sociale par des actions qui rendent leurs communautés plus sûres, plus résistantes et plus inclusives. Il implique également d'autonomiser les individus afin qu'ils participent à la prise de décision, de stimuler l'engagement citoyen et de rendre redevables de leurs engagements et actions les parties prenantes responsables.
2. Appliquer les stratégies d'apprentissage tout au long de la vie qui favorisent la gestion environnementale en motivant les citoyens à protéger l'environnement naturel, à lutter contre le changement climatique et à adopter des modèles de production et de consommation durables.
3. Offrir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie innovantes, diverses et flexibles qui perfectionnent chez les citoyens la connaissance et la compréhension des questions de santé, et ainsi les autonomisent pour qu'ils prennent davantage en main leur situation sanitaire et adoptent des comportements d'écoute et de soutien envers les autres. Créer en outre les conditions structurelles et environnementales qui favorisent la santé et le bien-être des citoyens.
4. Garantir aux citoyens un accès approprié aux services publics tels que l'eau potable, les installations sanitaires et l'énergie, car il s'agit de conditions préalables pour participer à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie.
5. Permettre à tous les citoyens d'être les bénéficiaires et les participants d'une croissance économique durable et inclusive, en leur offrant des opportunités d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie accessibles et abordables. Cette offre doit intégrer efficacement les TIC et autres technologies modernes d'éducation pour acquérir les savoirs, compétences, valeurs et comportements nécessaires en vue de trouver un travail productif et satisfaisant ainsi que de participer pleinement à la société.
6. Impliquer tous les citoyens, en particulier les membres vulnérables de la société tels que les autochtones, les femmes, les personnes en situation de handicap, les réfugiés et les personnes déplacées, et les mettre au centre des initiatives menées par la ville apprenante. Favoriser l'inclusion sociale, économique et politique en veillant à ce que tous les citoyens, indépendamment de leur âge, orientation sexuelle et milieu économique, culturel, religieux ou ethnique, acquièrent les compétences lettrées et fondamentales nécessaires pour faire valoir leurs droits.
7. Sensibiliser différents secteurs, à savoir : santé, éducation, arts et culture, sports et loisirs, transport, services sociaux, urbanisme, logement et tourisme, et instaurer des partenariats entre gouvernement, secteur privé et société civile.
8. Impliquer les jeunes à titre de partie prenante active et significative dans la création de villes apprenantes.
9. Adopter et refléter – par la parole et par l'action – les principes éthiques de base tel le respect de l'être humain et de la nature,

et défendre les droits fondamentaux des citoyens, qu'ils soient migrants, réfugiés ou résidents, y compris dans les villes avoisinantes.

10. Intégrer les arts et la culture, piliers importants de la ville apprenante, et veiller à y engager à la fois ses résidents et ses visiteurs.

## Appel à l'action

Nous nous engageons à appliquer les orientations stratégiques énoncées ci-dessus, et à veiller à ce que l'apprentissage tout au long de la vie soit un moteur de pérennité sociale, économique et environnementale dans les villes de la planète. Afin de soutenir la création de villes apprenantes pérennes, nous appelons :

1. les participants de cette conférence à se faire les ambassadeurs des villes apprenantes et à poursuivre leur échange de soutien et de conseil.
2. l'UNESCO à poursuivre l'expansion de son réseau mondial des villes apprenantes, et à veiller à ce que l'adhésion à ce réseau soit intégratrice, diversifiée et accessible à toutes les villes des États membres de l'UNESCO désireuses d'appliquer le *Référentiel de la ville apprenante*. Nous appelons en outre ce réseau d'une part à synchroniser ses actions avec d'autres initiatives des Nations Unies relatives au développement urbain, telles que ONU-Habitat (Programme des Nations Unies pour les établissements humains) et le Programme d'action global de l'UNESCO pour l'éducation en vue du développement durable ; et d'autre part à exploiter les indicateurs élaborés par d'autres organismes, dont ceux de l'OMS relatifs au bien-être et à la santé.
3. l'UNESCO à suivre l'évolution des villes apprenantes, à relever la diversité des expériences dans les villes apprenantes, à reconnaître les activités remarquables en apprentissage tout au long de la vie, et à attribuer tous les deux ans un Prix UNESCO de la ville apprenante aux cités qui ont réalisé des avancées exceptionnelles dans la transposition du *Référentiel de la ville apprenante*.
4. les gouvernements et les villes qui suivent les *Lignes directrices de l'UNESCO pour la création d'une ville apprenante* à instaurer un

cadre juridique qui facilite le développement de villes apprenantes, établit des structures de coordination entre tous les secteurs et affecte des budgets à tous les niveaux, en vue de promouvoir une éducation et un apprentissage tout au long de la vie de qualité et accessibles à tous.

5. les gouvernements à encourager l'implication des jeunes dans la création de villes apprenantes.
6. les organismes éducatifs régionaux à coopérer avec l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie en vue d'instaurer des réseaux et partenariats régionaux et internationaux entre villes apprenantes.
7. le secteur privé à soutenir en priorité l'apprentissage tout au long de la vie dans le cadre de la responsabilité éducative des entreprises, et les organismes de la société civile à mettre en place des opportunités d'éducation, de formation et d'apprentissage tout au long de la vie de qualité pour tous.
8. tous les citoyens à devenir des apprenants actifs, à faciliter la démarche apprenante et à contribuer activement à la transformation de leurs communautés en environnements d'apprentissage qui fournissent un accès libre et ouvert aux matériels de lecture numériques et imprimés ainsi qu'un accès aux arts et à la culture.

Nous saluons la détermination de la Ville de Mexico à créer une ville apprenante. Nous apprécions aussi vivement l'engagement annoncé par le maire de Mexico d'assumer un rôle primordial au cours des deux prochaines années dans la promotion du concept de la ville apprenante, et à fournir une plateforme aux villes apprenantes de la planète avec le soutien de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie et du bureau de l'UNESCO à Mexico.

Nous exprimons nos vifs remerciements au Gouvernement du Mexique, à la municipalité et à la population de Mexico pour leur hospitalité et pour leur soutien dans l'accueil de la 2<sup>de</sup> Conférence internationale sur les villes apprenantes.

Mexico, le 29 septembre 2015

*Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes*  
**« L'apprentissage tout au long de la vie pour tous  
est l'avenir de notre ville »**

Pour de plus amples renseignements sur  
le travail du Réseau et pour rejoindre ce  
dernier, veuillez consulter le site internet  
[learningcities.uil.unesco.org](http://learningcities.uil.unesco.org)  
ou nous contacter directement :  
[learningcities@unesco.org](mailto:learningcities@unesco.org)

Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage  
Feldbrunnenstr. 58  
20148 Hambourg  
Allemagne  
Tel.: +49 40 44 80 41 12  
Fax.: +49 40 41 077 23



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



UNESCO Institute  
for Lifelong Learning

Institut de l'UNESCO  
pour l'apprentissage  
tout au long de la vie